



ACCUEIL DE LOISIRS "La Cité des Enfants"

Tranches	Correspondance quotient familial	Tarification Péri-scolaire		Tarification Mercredis et Vacances			
		Tarifs Péri-scolaire SOIR (demi-heure)	Tarifs Péri-scolaire MATIN (à la séance)	Tarif Journée	Tarif demi-journée	Forfait 1 semaine	Tarification REPAS
1ère Tranche	0 à 450€	0,46 €	0,98 €	2,40 €	1,20 €	11,00 €	3,69 €
2ème Tranche	451€ à 600€	0,47 €	1,00 €	4,40 €	2,20 €	21,00 €	
3ème Tranche	601 à 750€	0,55 €	1,10 €	8,20 €	4,10 €	38,00 €	
4ème Tranche (ressortissants MSA et autres)	> à 750€	0,59 €	1,20 €	8,40 €	4,20 €	39,00 €	

Adhésion annuelle obligatoire : 10€ (individuelle) 15€ (familiale)

Les chèques vacances ANCV sont acceptés

Ramassage: 1€ Aller / retour pendant les vacances scolaires

En cas d'annulation le matin même sans certificat médical, le repas et le supplément seront facturés.

Rappel :
 Votre numéro d'allocataire et quotient familial sont obligatoires pour application du tarif correspondant.
 Ils vous seront demandés à la 1^{re} inscription de votre enfant et seront remis à jour en janvier et septembre de chaque année.
 Tout numéro d'allocataire non transmis lors de l'inscription de votre enfant, engendrera une tarification sur la base de la 4^{ème} tranche.

Cité des enfants de Lormes :

07.86.97.29.87

Cité des enfants de Brassy :

03.86.22.20.46

AVANTAGES :

- ▶ POSSIBILITÉ DE RAMASSAGE
- ▶ RÈGLEMENT POSSIBLE PAR CHÈQUES VACANCES ANCV
- ▶ POSSIBILITÉ D'ÉCHELONNER LES PAIEMENTS

Horaires d'ouverture : 8h-18h

Accueil du matin : 8h-9h30 / 11h30-12h

Accueil du soir : 13h30-14h / 17h30-18h

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Accueil de loisirs 3 à 12 ans

Amuse toi ... Viens braver le froid !!!

VACANCES DU 18 FEVRIER AU 1ER MARS 2019

Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan

03 86 22 85 47

centre.social.lormes@wanadoo.fr

www.cs-lormes.fr

La Cité des Enfants : Un accueil de loisirs

➤ Qu'est-ce que l'accueil de loisirs ?

C'est une structure accueillant les enfants et les jeunes en dehors du temps scolaire.

Il est guidé par un **projet éducatif et pédagogique** et est **soumis à une réglementation** stricte imposée et contrôlée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations.

➤ Petit rappel de nos objectifs pédagogiques :

L'organisation de la vie quotidienne et les activités visent à favoriser :

- **L'autonomie** : Accompagner l'enfant dans l'accès à l'autonomie en le **responsabilisant** au maximum
- **La socialisation** : Aider l'enfant à **se construire en collectivité** dans **le respect de chacun**
- **La démocratie** : favoriser **l'expression de chacun**
- **La co-éducation** : accompagner l'enfant dans **ses apprentissages de manière ludique**, en complément de la famille et de l'école.

Les familles peuvent venir partager ce temps d'animation avec leurs enfants. Les enfants dont les parents ne sont présents sont pris en charge par l'équipe d'animation.



Les déplacements (ramassage, navettes Brassy – Lormes, repas, sorties,...) des enfants sont assurés par l'équipe d'animation avec les mini-bus du Centre social ou par Les Cars Charles.

Le fonctionnement de La Cité des Enfants

La Cité des Enfants, c'est 2 structures :

- Une à Lormes
- Une à Brassy

Les accueils sont proposés sur chaque structure mais les enfants sont regroupés pour le temps d'animation.

Un service de ramassage est proposé sur les communes de la communauté de communes des portes du Morvan sur inscription et sous réserve de places disponibles.

Le déroulement d'une journée type :

8h : ouverture de la structure

8h – 9h15 : accueil échelonné (les enfants arrivent librement sur ce créneau horaire)

9h15 : départ pour le regroupement

9h30 – 11h30 : activités

11h30 – 11h45 : temps hygiène et accueil pour les enfants ne déjeunant pas à la Cité

11h45 : départ pour l'ESAT, lieu du repas (nous nous y rendons la plupart du temps à pied)

12h – 13h30 : repas et retour à la Cité des enfants

13h30 – 14h00 : début du temps calme

14h00 : accueil des enfants inscrits l'après-midi

14h – 16h : temps calme ou sieste / activités

16h – 17h : goûter et temps d'échange sur la journée

17h : retour des enfants sur chacune des structures

17h30 – 18h : accueil échelonné.

Les structures ferment à 18h.

Le projet éducatif et pédagogique est à votre disposition à La Cité des Enfants

PRIMAIRE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 18/02	Nos décorations en « window color »	Jeu de mimes
Mardi 19/02	Création d'un morpion géant	Nous jouons avec notre morpion : Morpion relais
Mercredi 20/02	 JOURNEE A AUTUN MAC DO – PATINOIRE <i>Supplément : 6 €</i>	
Jeudi 21/02	Nous fabriquons notre fresque hivernale	Choix des enfants
Vendredi 22/02	Atelier cuisine : Notre repas de midi	« Vendredi tout est permis » Relève le défi !!!
Lundi 25/02	Nous peignons nos masques comme au Carnaval de Venise	Nous dessinons au rythme de la musique
Mardi 26/02	Nous fabriquons nos instruments de musique	Jeu de défis : le Bigdill
Mercredi 27/02	Jeu sportif : Flag rugby	Nous terminons nos masques
Jeudi 28/02	Quizz musical	Jeux collectifs : le béret, chameaux chamois...
Vendredi 01/03	Nous préparons le goûter pour l'après midi	Défilé de Carnaval dans les rues de Lormes à partir de 15h

MA FERNELLE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 18/02	Jeu du parachute	Nous fabriquons et jouons avec notre neige artificielle
Mardi 19/02	Jeu d'opposition : les ours dans leur tanière	Nos bonhommes de neige en peinture avec les mains
Mercredi 20/02	 JOURNEE A AUTUN MAC DO – PATINOIRE <i>Supplément : 6 €</i> 	
Jeudi 21/02	Nous fabriquons notre fresque hivernale	Jeu de relais : le foulard
Vendredi 22/02	Atelier cuisine : Notre repas de midi	Nos flocons en coton tige
Lundi 25/02	Nous réalisons nos masques comme au Carnaval de Venise	Jeu d'opposition : Les pinces à linges
Mardi 26/02	Nous fabriquons nos instruments de musique	Jeu du sifflet
Mercredi 27/02	Nous terminons nos masques	Quizz musical
Jeudi 28/02	Jeu d'équipe : l'horloge	Choix des enfants
Vendredi 01/03	Nous préparons le goûter pour l'après midi	Défilé de Carnaval dans les rues de Lormes à partir de 15h

Je soussigné(e) M./Mme.....
souhaite inscrire mon fils / ma fille à l'accueil de loisirs « La Cité des Enfants ».

Nom et prénom de l'enfant :
 Date de naissance : Classe :
 Téléphone fixe : Portable :
 N° allocataire (obligatoire) :
 Quotient familial (fournir un justificatif) :

Mon enfant fréquentera la Cité des Enfants :
 de LORMES de BRASSY
 Tranche d'âge : Maternelle Primaire

	MATIN	REPAS	APRES MIDI	Ramassage
Lundi 18/02				
Mardi 19/02				
Mercredi 20/02	Nb d'enfants : Nb d'adultes :			<input type="checkbox"/> matin Pas le soir
Jeudi 21/02				
Vendredi 22/02				
Lundi 25/02				
Mardi 26/02				
Mercredi 27/02				
Jeudi 28/02				
Vendredi 01/03				<input type="checkbox"/> matin Pas le soir

**Transport en fonction des conditions climatiques et sous réserve de places disponibles*

Signatures des parents

Je soussigné(e) M./Mme.....
souhaite inscrire mon fils / ma fille à l'accueil de loisirs « La Cité des Enfants ».

Nom et prénom de l'enfant :
 Date de naissance : Classe :
 Téléphone fixe : Portable :
 N° allocataire (obligatoire) :
 Quotient familial (fournir un justificatif) :

Mon enfant fréquentera la Cité des Enfants :
 de LORMES de BRASSY
 Tranche d'âge : Maternelle Primaire

	MATIN	REPAS	APRES MIDI	Ramassage
Lundi 18/02				
Mardi 19/02				
Mercredi 20/02	Nb d'enfants : Nb d'adultes :			<input type="checkbox"/> matin Pas le soir
Jeudi 21/02				
Vendredi 22/02				
Lundi 25/02				
Mardi 26/02				
Mercredi 27/02				
Jeudi 28/02				
Vendredi 01/03				<input type="checkbox"/> matin Pas le soir

**Transport en fonction des conditions climatiques et sous réserve de places disponibles*

Signatures des parents